



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de la gestion des ressources****Treizième session**

Genève, 25 octobre 2022

Rapport du Groupe d'experts de la gestion des ressources**I. Introduction**

1. La treizième session du Groupe d'experts de la gestion des ressources s'est tenue le 25 octobre 2022.
2. Le présent rapport résume les débats menés à cette occasion. Les documents et les exposés de la session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE)¹.

II. Participation

3. La session a réuni plus de 160 experts des États membres de la CEE ci-après : Albanie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Bulgarie, Chypre, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Inde, Kazakhstan, Kirghizistan, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovénie, Suède, Tadjikistan, Türkiye et Ukraine. Des représentants de l'Union européenne étaient également présents.
4. Des experts de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, du Brésil, du Costa Rica, d'El Salvador, de l'Iran (République islamique d'), du Mexique, de la Namibie, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République dominicaine, de la République populaire de Chine et de la Thaïlande ont participé à la réunion en vertu de l'article 11 du Règlement intérieur de la CEE.
5. Un représentant de l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU-INWEH) était présent. Des membres de la Commission européenne, représentée par la Direction générale Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME (DG GROW), ont également participé, de même que des représentants du Centre africain de développement minier.
6. Des représentants d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et des milieux universitaires, ainsi que des experts indépendants, ont aussi participé aux séances.

¹ <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/UNFC-and-Resource-Management/events/363370>.



III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

7. Le Groupe d'experts de la gestion des ressources a déclaré que les circonstances sans précédent imposées par la pandémie de COVID-19 l'avaient conduit à tenir sa treizième session selon des modalités hybrides (participation en ligne ou en présentiel). Il a également déclaré qu'en raison des troubles géopolitiques dans la région de la CEE, il avait modifié la date de cette session, qui devait initialement se tenir du 25 au 29 avril 2022, afin qu'elle se tienne sur une seule journée, le 25 octobre.

8. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire annoté révisé de sa treizième session (ECE/ENERGY/GE.3/2022/1/Rev.1). Il a été convenu que les déclarations liminaires seraient faites au titre du présent point de l'ordre du jour, et que des informations actualisées concernant les activités et priorités du Comité de l'énergie durable et les questions à examiner par le Groupe d'experts seraient communiquées au titre du point 7 de l'ordre du jour (Questions diverses).

9. Des déclarations liminaires ont été prononcées par le Directeur de la Division de l'énergie durable, Dario Liguti, et le Président du Groupe d'experts de la gestion des ressources, David MacDonald.

10. Une minute de silence a été observée à la mémoire de Jennifer McCoy, Vice-Présidente du Groupe d'experts et Directrice associée du secteur Énergie chez Ernst & Young, qui est malheureusement décédée le 21 octobre 2022.

IV. Élection du Bureau (point 2 de l'ordre du jour)

11. Le Groupe d'experts a élu les experts suivants à la vice-présidence du Bureau pour une période de deux ans, avec effet à la clôture de la treizième session et jusqu'à la clôture de la quinzisième session : Branka Knežević (Bosnie-Herzégovine), Viktor Babashev (Kazakhstan) et Ju Jianhua (République populaire de Chine). Les autres membres du Bureau élus à la douzième session, en 2021, continueront d'y siéger jusqu'à la fin de la quatorzième session.

12. Le Groupe d'experts a été informé des changements intervenus au sein du Bureau depuis la douzième session : le Vice-Président de la Fédération européenne des géologues, Michael Neumann, a quitté ses fonctions et a été remplacé par Glen Burridge ; le Vice-Président de la Commission de l'Union africaine, Frank Mugyeyni, a quitté ses fonctions et a été remplacé par Marit Kitaw ; et Tunde Arisekola (Nigéria) s'est retiré de la vice-présidence. Le Président du Groupe consultatif technique est membre de droit du Bureau. Il a été indiqué qu'Alistair Jones avait quitté la présidence du Groupe consultatif technique et avait été remplacé par les Coprésidents, Satinder Purewal et Alexander Shpilman. Les membres sortants du Bureau, MM. Neumann, Mugyeyni, Arisekola et Jones, ont été remerciés pour leur engagement de longue date et leur appui aux travaux du Groupe d'experts et du Bureau.

13. Le Bureau se compose à présent des membres suivants : David MacDonald (États-Unis d'Amérique), Président, Igor Shpurov (Fédération de Russie), premier Vice-Président, et des Vice-Présidents ci-après : Nurangiz Farajullayeva (Azerbaïdjan), Branka Knežević (Bosnie-Herzégovine), Viktor Babashev (Kazakhstan), Stig-Morten Knutsen (Norvège), Rafal Misztal (Pologne), Teresa Ponce de Leão (Portugal), Erika Ingvald (Suède), Mücella Ersoy (Turquie), Karen Hanghoj (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Sarah Forbes (États-Unis d'Amérique), Andrew Cross (Australie), Ju Jianhua (République populaire de Chine), Hussein Allaboun (Jordanie), Ulises Neri (Mexique), Milan Grohol (Commission européenne, DG-GROW), Marit Kitaw (Commission de l'Union africaine), Young Joo Lee (Comité de coordination des programmes de sciences de la terre en Asie de l'Est et du Sud-Est), Roger Dixon (Committee for Minerals Reporting International Standards), Glen Burridge (Fédération européenne des géologues), Zoltán Horváth (EGS), Henri Paillere (AIEA), Gioia Falcone (Association internationale de géothermie), Luis Lopez (Organisation latino-américaine des mines) et Bernard Seiller (Society of Petroleum Engineers). Les Coprésidents du Groupe consultatif technique du Groupe d'experts de la gestion des ressources (actuellement Satinder Purewal et Alexander Shpilman) sont membres du Bureau de plein droit.

V. Restructuration du Groupe d'experts de la gestion des ressources (point 3 de l'ordre du jour)

14. Le Groupe d'experts de la gestion des ressources se caractérise par sa diversité, tant sur le plan des compétences que des intérêts, des régions et de l'expérience pratique. Organe subsidiaire du Comité de l'énergie durable, lequel est une instance intergouvernementale, le Groupe d'experts est également une partie prenante clef du Groupe de travail sur la transformation des industries extractives pour le développement durable. Il a pour principales responsabilités i) le développement de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU), ii) le développement du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, iii) l'appui à l'application de ces deux systèmes.

15. Le Bureau a proposé que le Groupe d'experts procède à une auto-évaluation afin de déterminer s'il convient de le restructurer, tout en gardant à l'esprit que les ressources que le secrétariat de la CEE peut allouer à l'appui et à la coordination des activités et à la mise en œuvre du plan de travail approuvé du Groupe d'experts sont actuellement limitées.

16. Le Président du Groupe d'experts et le Coprésident du Groupe consultatif technique ont présenté une proposition de restructuration du Groupe d'experts. Stig-Morten Knudsen, Vice-Président du Groupe d'experts et de la Direction des ressources pétrolières de Norvège, a fait un exposé sur la nécessité de développer la CCNU et le Système de gestion des ressources d'une façon adaptée à leur finalité. Karen Hanghoj, Vice-Présidente du Groupe d'experts et Directrice du Service géologique britannique, a formulé des observations générales sur l'objectif, l'intérêt et la nécessité de cette restructuration.

17. Le Groupe d'experts a relevé que la CCNU et le Système de gestion des ressources étaient de plus en plus utilisés dans la région de la CEE et au-delà. Il s'est imposé comme une source appréciable de compétences techniques dans le domaine de la gestion durable des ressources, compétences qui pourraient être mises à profit dans le cadre de diverses initiatives, notamment le Groupe de travail sur la transformation des industries extractives pour le développement durable. Il a pris note de la proposition de restructuration soumise par le Bureau et les Coprésidents du Groupe consultatif technique. Il a recommandé que cette restructuration s'articule autour des priorités énoncées dans l'ordre du jour provisoire annoté (gestion des ressources et gestion commerciale, élaboration et déploiement de normes (CCNU et Système de gestion des ressources) et systèmes (par exemple, l'informatique, la chaîne de blocs et le langage XBRL)) de façon à répondre notamment aux besoins des parties prenantes, s'agissant en particulier des centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources qui sont en cours de création.

18. Le Groupe d'experts a prié le Bureau d'élaborer, en collaboration avec le Groupe consultatif technique, y compris l'ensemble des Président(e)s des groupes de travail, une proposition officielle de restructuration du Groupe d'experts pour soumission à sa quatorzième session.

19. Le Groupe d'experts a estimé que la gestion durable des ressources jouerait un rôle crucial dans la résolution des crises énergétique et climatique actuelles et des tensions qui caractérisent les secteurs des matières premières et de l'approvisionnement alimentaire, et il a convenu qu'il fallait renforcer les capacités du secrétariat de la CEE à appuyer et à coordonner les activités menées dans ces domaines.

20. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction de la décision du Comité de l'énergie durable de demander des ressources supplémentaires pour appuyer les activités du sous-programme Énergie durable, s'agissant notamment de la modernisation des systèmes de gestion des ressources.

VI. Réalisation des objectifs de développement durable : développement, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources (point 4 de l'ordre du jour)

21. Une table ronde animée par Karen Hanghoj, Vice-Présidente du Groupe d'experts et Directrice du Service géologique britannique, a été consacrée aux principes et prescriptions relatifs au Système de gestion des ressources. Elle a réuni les intervenants suivants : Teresa Ponce de Leão, Vice-Présidente du Groupe d'experts et Présidente du sous-groupe Système de gestion des ressources, Frances Wall, de l'Université d'Exeter (Royaume-Uni) et membre du sous-groupe Système de gestion des ressources, Simon Michaux, du Service géologique finlandais, et Julian Hilton, Président du Groupe de travail de la réalisation des objectifs de développement durable.

22. La réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris exige une approche globale et intégrée de la gestion durable des ressources. Les débats ont porté sur le rôle des Nations Unies dans l'élaboration de règles et de normes internationales visant à soutenir et à entretenir le capital naturel, qui est un bien public essentiel. Il a été question de la mise en œuvre, par le Groupe de travail des industries extractives mis en place par l'ONU², des 18 points de l'appel à l'action formulé dans la note d'orientation sur la transformation des industries extractives, dont les conséquences sur les travaux du Groupe d'experts ont été étudiées.

23. Le Groupe d'experts a été informé des progrès réalisés depuis sa douzième session s'agissant du développement, de la gestion et de l'application de la CCNU à la gestion durable des ressources, notamment de toute recommandation formulée par le Bureau. Le Groupe d'experts est chargé de développer et de gérer la CCNU en procédant à des essais rigoureux, à des vérifications et à des mises à jour régulières. Les applications actuelles et futures de la CCNU à la gestion durable des minéraux, du pétrole, des sources d'énergie renouvelables, des ressources en combustibles nucléaires et des ressources d'origine anthropique ainsi qu'aux projets liés aux eaux souterraines et aux projets d'injection ont été examinées.

24. Les réformes à venir visant à atténuer les effets des changements climatiques et à réaliser les objectifs de développement durable exigent que la gestion des ressources soit fondée sur des paramètres pertinents liés aux projets, au-delà de la source et des produits. Le Groupe d'experts a été invité à déterminer s'il convient d'intégrer de tels paramètres dans la CCNU et le Système de gestion des ressources et, le cas échéant, à définir les modalités de cette intégration.

25. La CEE et le Groupe d'experts ont fait valoir qu'il convient de réaliser des évaluations commerciales à l'échelle nationale en plus des évaluations effectuées au niveau des entreprises pour répondre aux besoins des autorités et du marché des capitaux en matière d'évaluation des débouchés et des risques concernant les investissements à engager dans le cadre des réformes. Sigurd Heiberg, Président du Groupe de travail des aspects commerciaux, a communiqué au Groupe d'experts des informations concernant l'état des interactions entre l'ONU et les marchés des capitaux et le rôle que l'application à d'autres éléments de la CCNU et du Système de gestion des ressources pourrait jouer dans ce contexte.

26. Le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, qui est en cours d'élaboration, sera un ensemble complet d'outils permettant de gérer les ressources naturelles de manière durable et intégrée. Le sous-groupe Système de gestion des ressources présentera le document intitulé « United Nations Resource Management System: Principles and Requirements » (Système des Nations Unies pour la gestion des ressources : principes et prescriptions), publié sous la cote ECE/ENERGY/GE.3/2022/6. Le Groupe d'experts, conscient de l'importance que revêt le Système si l'on veut parvenir à une gestion durable

² https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_extractives.pdf.

des ressources, a demandé au sous-groupe d'élaborer la version finale du document sur la base des consultations publiques en cours. Si aucune modification de fond n'est proposée, il a recommandé que ce document soit publié en tant que publication officielle de la CEE.

27. Le Groupe d'experts a examiné le document de réflexion intitulé « Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et système des Nations Unies pour la gestion des ressources – Une approche systémique pour rendre possible le modèle de la ressource en tant que service au moyen de la technologie de la chaîne de blocs » (ECE/ENERGY/GE.3/2022/5), et il a prié le Groupe de travail de poursuivre l'élaboration des outils et de présenter à la quatorzième session du Groupe d'experts le document révisé et tout outil qui aurait été élaboré.

28. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction de l'accélération de l'application de la CCNU, en particulier dans les pays de l'Union européenne (UE), s'agissant notamment des ressources minérales et anthropiques. Il s'est également félicité du projet extrabudgétaire financé par la Commission européenne intitulé « Appui aux États membres de la CEE en vue du développement et de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources » (2020-2024), qui a été lancé il y a trois ans, ce qui a facilité l'accélération de l'élaboration du Système de gestion des ressources. Conscient de l'ampleur de la tâche consistant à mettre en œuvre la Convention dans la région de la CEE et au-delà, à poursuivre le développement de la CCNU et à mettre en place les capacités requises pour l'application de ces deux instruments, en particulier la CCNU au niveau national et au niveau de l'UE, le Groupe d'experts a demandé au secrétariat de continuer d'essayer d'obtenir des ressources extrabudgétaires supplémentaires.

29. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction du travail de coordination et d'appui accompli par le Groupe technique consultatif en faveur de l'ensemble des groupes de travail sectoriels du Groupe d'experts. Il a demandé au Groupe consultatif technique de compiler de façon cohérente les spécifications de la CCNU sous la forme de documents synthétiques et de les lui soumettre pour approbation à sa quatorzième session, sous réserve de la disponibilité de membres du personnel pour élaborer ces documents. Il lui a également demandé de continuer d'examiner les documents établis par les groupes de travail et de soumettre au Bureau des recommandations à ce sujet entre les sessions annuelles. Il lui a en outre demandé d'élaborer une feuille de route pour les activités relatives à la CCNU prévues pendant les cinq prochaines années, notamment en ce qui concerne la mise au point de systèmes destinés à compléter les normes et les notes d'orientation, pour examen par le Bureau et soumission ultérieure au Groupe d'experts à sa quatorzième session.

30. Sigurd Heiberg, Président du Groupe de travail des aspects commerciaux, a fait un exposé sur le glossaire des termes communs à la CCNU (ECE/ENERGY/GE.3/2022/3).

31. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction de l'élaboration d'un glossaire de termes communs à la CCNU (ECE/ENERGY/GE.3/2022/3) et a :

a) Approuvé le glossaire des termes communs en vue de son utilisation dans la Classification-cadre et ses documents subsidiaires, y compris les orientations et études relatives aux spécifications ;

b) Prié le secrétariat de baliser les termes à l'aide d'hyperliens renvoyant à leur définition, s'agissant notamment des catégories, des termes définis dans le glossaire commun et des termes définis dans tout document subsidiaire ;

c) Prié le Groupe consultatif technique de réfléchir à l'intérêt d'élaborer une taxonomie XBRL à utiliser avec la Classification-cadre et le Système de gestion des ressources, notamment pour les rapports juridiques et financiers ainsi que ceux relatifs aux entités et aux partenariats, et de rendre compte de ses conclusions à la quatorzième session du Groupe d'experts.

32. Ju Jianhua, Vice-Président du Groupe d'experts et Directeur général du Département de la protection et de la supervision des ressources minérales du Ministère des ressources naturelles de la République populaire de Chine, a fait le point sur les documents-relais entre la CCNU et la classification nationale, ainsi que sur les perspectives de leur application.

33. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction de la mise à jour du document-relais entre la norme nationale de la République populaire de Chine relative à la classification des ressources et des réserves minérales (GB/T 17766-2020) et la CCNU (ECE/ENERGY/GE.3/2022/16), ainsi que du document-relais entre la norme nationale de la République populaire de Chine relative à la classification des ressources/réserves pétrolières (GB/T 19492-2020) et la CCNU (ECE/ENERGY/GE.3/2022/17), et a demandé que ces documents soient publiés sur le site Web de la CCNU.

34. Vitor Correia, Président du Groupe de travail des compétences, a présenté la note d'orientation sur les compétences exigées aux fins de l'estimation, de la classification et de la gestion des ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2022/4) et les révisions proposées depuis la publication du document.

35. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail des compétences et a examiné la note d'orientation portant la cote ECE/ENERGY/GE.3/2022/4, ainsi que les révisions proposées. Il a approuvé le texte révisé et recommandé qu'il soit publié sur le site Web. Il a noté qu'il faudrait peut-être élaborer des directives supplémentaires pour tenir compte des exigences propres au secteur des ressources et des prescriptions régionales ou nationales et respecter les normes d'assurance et de contrôle de la qualité applicables aux grands projets d'ingénierie qui font partie de la gestion des ressources (voir le document intitulé « Application aux évaluations commerciales de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources – Orientations liminaires » portant la cote ECE/ENERGY/GE.3/2021/8). Pour répondre aux exigences propres au secteur des ressources, on pourrait élaborer de nouvelles notes d'orientation ou des annexes à la note d'orientation établie par le Groupe de travail des compétences. Le Groupe d'experts a estimé que les centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources auraient toute légitimité pour élaborer des orientations supplémentaires répondant aux prescriptions régionales ou nationales.

36. Claudio Virues, Président du Groupe de travail des aspects sociaux et environnementaux, a fait un exposé sur le projet de directives relatives à l'application de la CCNU au méthane de houille (ECE/ENERGY/GE.3/2022/8).

37. Le Groupe d'experts a examiné le projet de directives relatives à l'application de la CCNU au méthane de houille (ECE/ENERGY/GE.3/2022/8) et a demandé au Groupe de travail du pétrole d'examiner toutes les observations qu'il a formulées, ainsi que celles reçues du Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste. Si aucune modification de fond n'est proposée, le document pourra être publié sur le site Web de la CCNU. Si des modifications substantielles devaient être apportées, le Bureau élaborera une version révisée du projet et la soumettra au Groupe d'experts pour accord.

38. Gioia Falcone, Vice-Présidente du Groupe d'experts, Présidente du sous-groupe de la géothermie et professeure en systèmes énergétiques et titulaire de la chaire Rankine de l'école d'ingénieurs de l'Université de Glasgow, a présenté les spécifications actualisées pour l'application de la CCNU à l'énergie géothermique (ECE/ENERGY/GE.3/2022/18).

39. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des spécifications actualisées pour l'application de la CCNU à l'énergie géothermique (ECE/ENERGY/GE.3/2022/18) élaborées par le Comité spécial de l'International Geothermal Association chargé des questions relatives à la CCNU et a approuvé leur mise en ligne. Il a estimé qu'il était important de continuer de mettre à l'essai la classification des projets en matière d'énergie renouvelable en utilisant la CCNU, et a convenu de faciliter la réalisation par les États membres de la CEE d'études de cas ou de projets pilotes en coopération avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable, en vue de leur présentation à sa quatorzième session.

40. Claudio Virues, Président du Groupe de travail des aspects sociaux et environnementaux, a fait un exposé sur les activités du Groupe de travail et sur le projet de lignes directrices sur la gouvernance liée aux facteurs environnementaux et sociaux dans le contexte de la classification et de la gestion des ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2022/7).

41. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des activités menées par le Groupe de travail des aspects environnementaux et sociaux. Il a examiné le projet de lignes directrices sur la gouvernance liée aux facteurs environnementaux et sociaux dans le contexte de la classification et de la gestion des ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2022/7), recommandé que ce document soit publié sur le site Web de la CEE, et encouragé l'utilisation de ces lignes directrices.

42. Sigurd Heiberg, Président du Groupe de travail des aspects commerciaux, a présenté les activités du Groupe de travail et la note d'orientation concernant l'application de la CCNU aux évaluations commerciales (ECE/ENERGY/GE.3/2022/10).

43. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux du Groupe de travail des aspects commerciaux et des informations fournies dans la note d'orientation concernant l'application de la CCNU aux évaluations commerciales (ECE/ENERGY/GE.3/2022/10). Il a demandé que la note d'orientation soit publiée sur le site Web de la CEE. Il a salué les efforts déployés par le Groupe de travail des aspects commerciaux, le Bureau et la CEE pour renforcer la coopération avec la Fondation des normes internationales d'information financière (IFRS), le Conseil international des normes de durabilité (ISSB) et d'autres organismes de normalisation en vue de parvenir à des normes communes concernant la gestion des ressources (par exemple, la CCNU et le Système de gestion des ressources) et la durabilité financière. Il a estimé que l'application de normes communes constituait une condition préalable tant pour la réussite de ses travaux que pour la capacité à aider les bailleurs de fonds à financer avec succès les réformes.

44. Le Groupe d'experts a constaté que les travaux sur les aspects commerciaux de la CCNU avaient mis en évidence la nécessité d'adapter la définition officielle de la CCNU afin d'y inclure des paramètres qui allaient au-delà des sources et des produits d'un projet, par exemple les émissions, les coûts, les revenus, les besoins énergétiques ou d'autres facteurs de production. Il a convenu de l'utilisation des paramètres requis, à la fois sous forme de scalaires et de séries chronologiques.

45. Le Groupe d'experts a pris note de la demande formulée par le Comité de l'énergie durable à sa trente et unième session, à savoir que le Groupe d'experts :

a) Étudie les classifications et les spécifications existantes relatives à l'hydrogène et élabore, au besoin, des spécifications pour l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets et aux technologies de production d'hydrogène ;

b) Élabore des projets pilotes de gestion des ressources en hydrogène et des études de cas sur ce sujet en appliquant les principes du Système de gestion des ressources.

46. Le Groupe d'experts a recommandé qu'un groupe de travail soit créé pour mener ces travaux, sous réserve que des volontaires et des fonds extrabudgétaires soient trouvés. Il a pris note qu'à sa trente et unième session, le Comité de l'énergie durable avait demandé au Groupe d'experts du gaz de diriger les travaux du sous-programme Hydrogène, en étroite collaboration avec les autres groupes d'experts. Il a également recommandé au Bureau d'étudier les possibilités de coopération avec le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique.

VII. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources dans différents contextes géographiques (point 5 de l'ordre du jour)

47. Une table ronde, animée par Viktor Babashev, Vice-Président du Groupe d'experts et Président de l'Eurasian Engineering Association, a été consacrée à l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans différents contextes géographiques.

48. Milan Grohol, Vice-Président du Groupe d'experts et spécialiste des politiques auprès de la DG GROW (Commission européenne), a présenté le projet révisé de lignes directrices pour l'application de la CCNU aux ressources minérales et anthropiques en Europe.

49. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des travaux réalisés dans le cadre de l'initiative « La CCNU appliquée à l'Europe », notamment l'élaboration des orientations pour l'application de la CCNU aux ressources minérales et anthropiques en Europe (ECE/ENERGY/GE.3/2022/9), qui doivent permettre d'harmoniser la classification et la gestion des matières premières au niveau de l'UE dans le cadre de l'Initiative sur les matières premières de la Commission européenne. Ce document est désormais connu sous le nom de « UNFC Guidance Europe ». Le Groupe d'experts a pris note de la version révisée de ce document, qui s'appuie sur les commentaires reçus à l'occasion de la consultation publique, et a demandé qu'elle soit publiée sur le site Web et que son utilisation soit encouragée.

50. Tunde Arisekola, du Centre africain de développement des minéraux, a communiqué des informations actualisées sur la mise en œuvre du Système africain de classification et de gestion des ressources minérales et énergétiques (CCNU-AMREC) et du Code panafricain de notification des ressources (PARC).

51. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction des faits nouveaux relatifs au déploiement de la CCNU en Afrique, en particulier l'adoption du CCNU-AMREC et du PARC par le comité technique spécialisé des ministres de l'industrie, des mines et de l'énergie en 2021 et son approbation par les chefs d'État africains en 2022 en tant que système appliqué à l'échelle du continent. Il a également pris note des efforts déployés par le Groupe de travail AMREC de la Commission de l'Union africaine et le Centre africain de développement minier pour appliquer le CCNU-AMREC.

VIII. Plans de travail pour 2020-2021 et pour 2022-2023 (point 6 de l'ordre du jour)

52. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction que son plan de travail pour 2020-2021 (ECE/ENERGY/2019/11) avait été exécuté.

53. Le Groupe d'experts s'est également penché sur l'exécution de son plan de travail pour 2022-2023 (ECE/ENERGY/GE.3/2021/3).

54. Le Groupe d'experts a constaté qu'il avait bien progressé dans l'exécution de son plan de travail pour 2022-2023 en dépit de la situation difficile provoquée par la pandémie de COVID-19.

55. Le Groupe d'experts a pris note avec satisfaction du travail effectué par le Bureau et par le secrétariat et des efforts qu'ils déployaient pour gérer son plan de travail entre ses sessions annuelles, malgré le manque de ressources humaines et financières, la poursuite de la pandémie de COVID-19 et la situation géopolitique dans la région de la CEE.

IX. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)

56. Le secrétaire du Comité de l'énergie durable a communiqué des informations actualisées sur les activités et priorités du Comité et sur d'autres questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources.

57. Le Groupe d'experts a pris note des conclusions et recommandations formulées par le Comité à sa trente et unième session, s'agissant notamment des activités du Groupe d'experts et de son plan de travail (ECE/ENERGY/143, par. 32 à 40).

58. Le Groupe d'experts a pris note de la décision du Comité d'exécuter en priorité des activités de coordination et de promotion de la résilience énergétique dans l'ensemble de la région de la CEE et de mettre en place une plateforme sur les systèmes énergétiques résilients pour faciliter un dialogue inclusif. Dans le cadre de cette initiative, l'accent sera mis sur le financement de l'action climatique liée à l'énergie et sur les matières premières indispensables à la transition vers une économie à zéro émission nette.

59. Le Groupe d'experts a également pris note que le Comité avait demandé aux organes subsidiaires de formuler des propositions visant à appuyer les efforts déployés pour mettre en place des systèmes énergétiques résilients dans la région de la CEE (ECE/ENERGY/143, par. 18). Il a décidé de répondre à cette demande dès que possible et, en particulier, dans le cadre de l'élaboration de son plan de travail pour 2024-2025.

60. Après un débat et un examen attentif, et au vu de l'élargissement du champ d'application de la CCNU et du développement du Système de gestion des ressources, le Groupe d'experts a estimé que sa quatorzième session devrait se dérouler sur cinq jours et inclure une séance d'information et de formation consacrée à la CCNU et au Système de gestion des ressources, le nombre de jours de la session pouvant toutefois être réduit en fonction des points de l'ordre du jour à traiter.

61. La quatorzième session du Groupe d'experts devrait se tenir à Genève du 24 au 28 avril 2023.

X. Adoption des conclusions et recommandations (point 8 de l'ordre du jour)

62. Le Groupe d'experts a adopté les conclusions et recommandations.

XI. Adoption du rapport et clôture de la session (point 9 de l'ordre du jour)

63. Le rapport de la session a été adopté sous réserve d'éventuelles modifications d'ordre rédactionnel et de mise en forme.
